

N/REF : 24/02/2025 10H04 C:000053 I:02482
V/REF : AC/B96136
V/Email reçu le Lundi 24/02/2025 a 10H04

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CCS
IMMEUBLE : CAMILLE ST SAENS-CCS
6-18, RUE J LE ROND D'ALEMBERT
35000 RENNES

Rennes, le 25 Février 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 6 ALEMBERT - MME MOKHTARI 06 28 03 26 02
LOGEMENT N° 019097, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 1

MOTIF : FUIITE DE GAZ DANS LE LOGEMENT
VIENDRAIT D'UN ÉCROU MAL SERRER SOUS LA CHAUDIERE = RAPPORT URGENCE GAZ

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 24/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE CHAUDIERE
CONSTAT : FUIITE SUR ECROU LIBRE DU BLOC GAZ
FOURNITURE ET POSE DU JOINT
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 10H31 Mme A JUDAIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL012-Ff Détect.fuite gaz <2h.>compt.PP	1	160,00	160,00
1,00	PBL042-Rempl.joints	1	50,00	50,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				231,00

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.